



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service Eau**

Affaire suivie par Pierre LAVIELLE  
LET220758  
Tél : 05 59 80 87 18  
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le

**16 JUIN 2022**

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2022-06-15-00002 du 15 juin 2022 portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement concernant le réaménagement hydraulique sur l'arriu de Laas des vannes du château sur la commune de Laas.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée d'au moins six mois à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
La responsable de l'unité travaux  
et milieux aquatiques

Stéphanie LEBRET

Direction patrimoine et infrastructures  
UTD Gaves et Soubestre  
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques  
5 rue Jean Marie Lhoste  
64300 ORTHEZ